

LE SOCLE PATRIMONIAL À PRÉSERVER



Révéler les identités et préserver l'équilibre des milieux

- mer et estran
- marais
- espaces agricoles
- grands espaces naturels

Valoriser le patrimoine bâti d'aujourd'hui et de demain

- Centralité historique
- Centralité principale
- église et chapelle
- lanterne des morts
- développer la culture patrimoniale en identifiant et préservant les qualités des différents éléments bâtis et les éléments végétaux

Maintenir la diversité des espaces agricoles

- valoriser les activités agricoles, salicoles, halieutiques qui jouent un rôle essentiel dans l'identité authentique des Moutiers-en-Retz et dans l'entretien de ses paysages
- garantir des conditions d'exploitation fonctionnelles

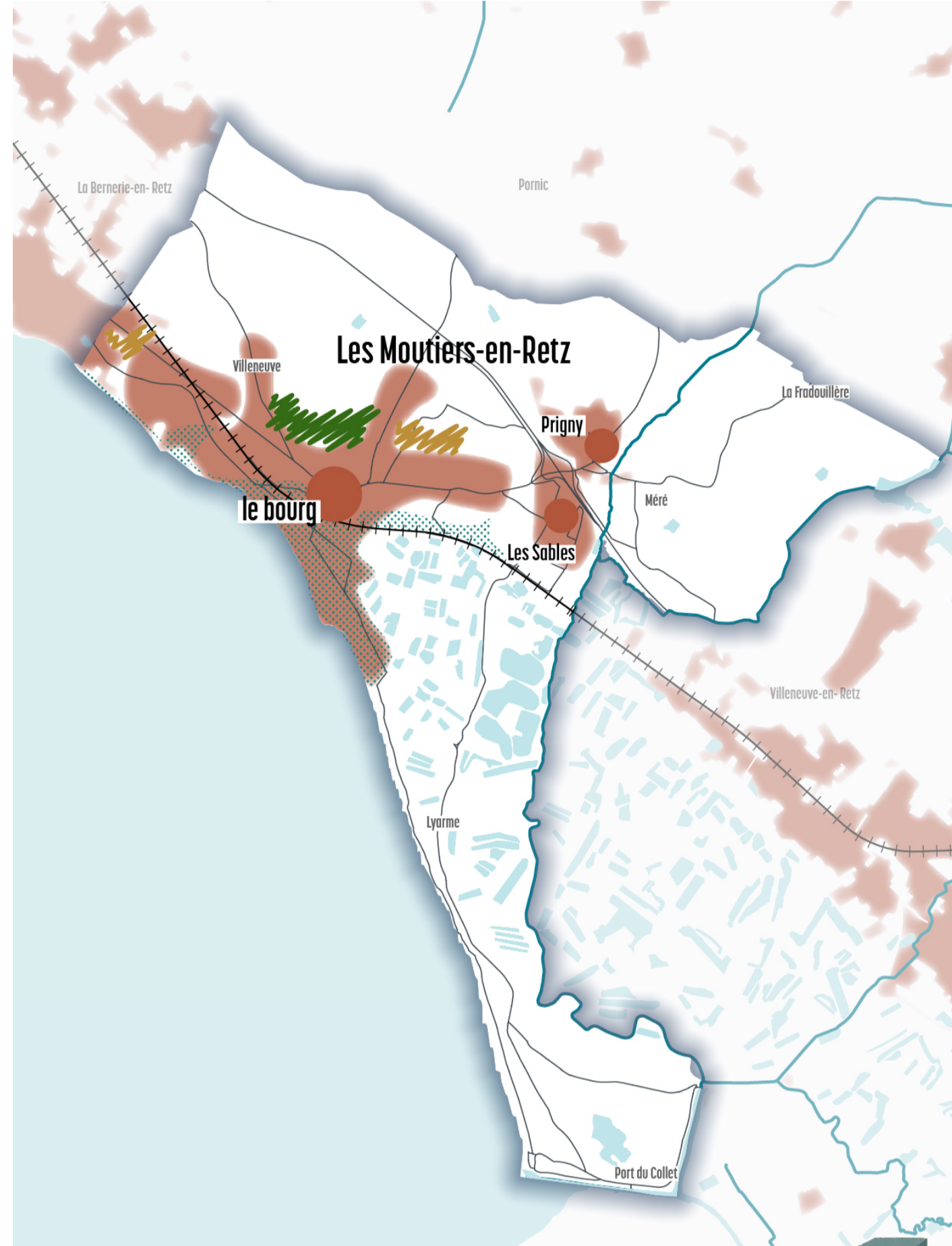
Garantir la valeur écologique et fonctionnelle de la trame verte et bleue

- réservoirs principaux de biodiversité
- réservoirs complémentaires de biodiversité
- garantir la fonctionnalité des corridors écologiques
- bleu (aquatique ou humide)
- vert (terrestre)

Affirmer la sobriété et une bonne gestion des espaces

- Affirmer une modération de la consommation d'espaces agricoles et naturels en maîtrisant les possibilités d'urbanisation au maximum de 10 ha en extension de l'enveloppe urbaine à horizon 2035.
- Engager une évolution maîtrisée de l'urbanisation sur la commune et assurer une bonne évolution des tissus existants

MAITRISER L'ACCUEIL DÉMOGRAPHIQUE PAR UNE POLITIQUE D'HABITATS DIVERSIFIÉS CONFORTEUR UNE DYNAMIQUE À L'ANNÉE



Encadrer la création de logements à horizon 2035

Permettre le développement et l'évolution de l'habitat aux Moutiers-en-Retz tout en préservant le cadre de vie agréable et une bonne gestion des milieux urbains.

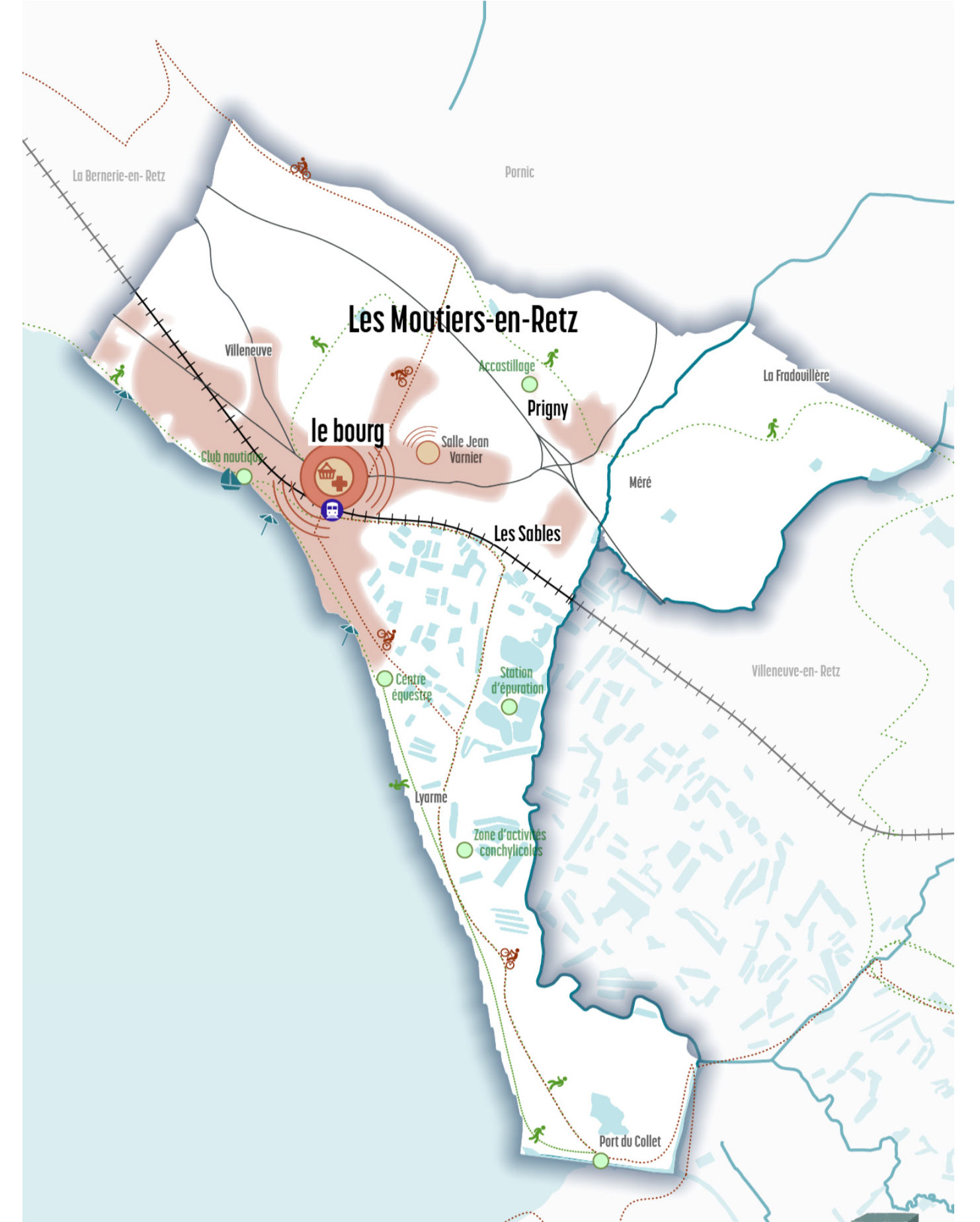
- Agglomération principale
- Village

Programmer des projets équilibrés dans une orientation globale de produire environ 200 à 220 logements à horizon 2035, soit un rythme d'environ 17 logements par an.

- Secteurs stratégiques
- Secteurs Mixtes

Accompagner la mutation des espaces

- Maitriser l'intensification des tissus urbains habités pour permettre la production de logements tout en mesurant les conséquences sur la qualité des espaces
- Prendre en compte les risques littoraux, et plus spécifiquement l'érosion et la submersion marine, en évitant tout développement des activités et de l'habitat dans les espaces impactés



Affirmer la vitalité du bourg

- Orienter le développement des commerces et de la restauration au sein d'un bourg élargi, entre le cœur d'aujourd'hui et des sites stratégiques directement connectés
- Favoriser le renforcement de l'offre de services et d'équipements au sein du tissu aggloméré autour du bourg et dans les espaces connectés ou dédiés

Conservier un bon niveau d'équipements

- Conforter un pôle d'équipements autour de la salle Varnier les plus âgées (Santé, éducation, culture...)
- Continuer à renforcer l'offre de services à la personne dans toute sa diversité, de la petite enfance à la prise en charge des personnes les plus âgées (Santé, éducation, culture...)

Conforter les économies locales

- Sites à enjeux économiques :
 - Maintenir les activités en place et permettre leur développement ou leur mutation en fonction de leur localisation
 - Valoriser les activités agricoles du territoire et les économies associées
 - Conforter des espaces industriels ou artisanaux adaptés et permettre leur densification.
- Valoriser les activités maritimes et l'accès aux plages

Renforcer l'accessibilité et multiplier les mobilités

- Favoriser le déploiement des modes actifs et sécuriser les déplacements piétons et vélos
- Valoriser la place de la gare et promouvoir le train et la multimodalité associée